



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une place
sur le territoire de la Ville de
Carouge

du 20 février 1980

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la proposition de la Ville de Carouge ;

vu le préavis favorable de la commission can-
tonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des artères
et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

A R R E T E

Il est donné le nom de :

- Place SIGISMOND

à la place située entre la rue Joseph-GIRARD, la rue des
Moraines, la rue de la Fontenette et le cimetière.

Cette dénomination entrera en vigueur le 15 mars 1980.

Carouge entend ainsi rendre hommage au roi burgonde
Sigismond (fils de Gondebaud) qui décida de se faire
couronner à Carouge en l'an 516.

Ce roi, qui fit bâtir, entre autres, l'abbaye de St-Maurice
d'Agaune, mourut en 523 et fut canonisé. Saint-Sigismond
était le cousin de Sainte-Clotilde, épouse de Clovis, roi
des Francs.

* * *

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

D. Haenni